

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Séance du 27 mai 2005
(convocation du 13 mai 2005)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Sept Mai Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISSON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRACQ Mireille, M. BREILLAT Jacques, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CASTEL Lucien, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. POIGNONEC Michel, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. ANZIANI Alain à M. FERILLOT Michel
M. BANAYAN Alexis à M. BANNEL Jean-Didier (jusqu'à 10 H 15)
M. BAUDRY Claude à M. SAINTE-MARIE Michel
Mme. BRUNET Françoise à M. DELAUX Stéphan
M. CANIVENC René à M. LABARDIN Michel
M. CARTI Michel à Mme. CARTRON Françoise
Mme. CASTANET Anne à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie-Claude
M. CASTEX Régis à M. CASTEL Lucien
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. CANOVAS Bruno
Mme. DE FRANCOIS Béatrice à M. FELTESSE Vincent
M. FAVROUL Jean-Pierre à Mme. PUJO Colette
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel

M. HERITIE Michel à M. HOUDEBERT Henri
Mme. JORDA-DEDIEU Carole à M. JUNCA Bernard
M. LOTHaire Pierre à Mme. MOULIN-BOUDARD Martine
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MERCHERZ Jean à M. REBIERE André (à partir de 10 H 30)
Mme. PALVADEAU Chrystèle à M. GELLE Thierry
Mme PARCELIER Muriel à Mme DARCHE Michelle (à partir de 10 H 30)
M. PONS Henri à M. POIGNONEC Michel
Mme. RAFFARD Florence à M. QUERON Robert
M. SOUBIRAN Claude à M. BOBET Patrick
Mme TOUTON Elizabeth à M. SIMON Patrick (à partir de 11 H 30)

LA SEANCE EST OUVERTE

**CEA-CESTA / Agence Internationale de l'Energie Atomique - Conférence
internationale sur la sûreté et la sécurité des sources radioactives du 27 juin au
1er juillet 2005 à Bordeaux - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur MERCIER présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Les sources radioactives, de plus en plus largement utilisées dans le monde, trouvent des applications bénéfiques multiples en médecine, dans l'industrie, l'agriculture, la recherche et l'enseignement ; toutefois, leur sûreté et leur sécurité doivent faire l'objet d'un contrôle et d'un suivi constant et de plus en plus sophistiqué.

Depuis la Conférence de Dijon en 1998, qui pour la première fois a posé les bases d'une approche internationale coordonnée de la sûreté et de la sécurité des sources radioactives, jusqu'au sommet d'Evian en juin 2003 où le G-8 a notamment reconnu que l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA) joue un rôle essentiel dans la lutte contre le terrorisme radiologique, les actions conduites au niveau international pour développer la sensibilisation à ce problème et renforcer les progrès accomplis ont été nombreuses (Buenos Aires en 2000, Vienne puis Rabat en 2003).

Organisée sous le parrainage de l'Union Européenne, en coopération avec l'Organisation Mondiale de la Santé, l'Organisation Mondiale des Douanes, l'Organisation Internationale du Travail, l'Office Européen de Police, l'Organisation Internationale de la Police Criminelle, sous les auspices des Etats du G-8, la prochaine édition de la Conférence internationale sur la sûreté et la sécurité se tiendra au Palais des Congrès de Bordeaux du 27 juin au 1^{er} juillet 2005.

Cette conférence, qui devrait réunir quelques 500 participants de 40 nationalités différentes, a pour objectif de favoriser un vaste échange d'informations sur les questions clés ayant trait à la sûreté et la sécurité des sources radioactives ; elle vise également à améliorer la compréhension des risques liés à ces sources en cas d'utilisation malveillante et à trouver les moyens de réduire la probabilité d'accidents radiologiques et d'actes dangereux. Elle doit enfin permettre de se préparer pour l'avenir en définissant une stratégie globale et durable de coopération pour le contrôle des sources radioactives.

Le public visé par cette conférence est relativement étendu, puisqu'il comprend en plus des autorités nationales compétentes en matière de sûreté nucléaire et radiologique, les

organismes chargés de la préparation et de l'intervention en cas d'urgence, les organisations internationales compétentes, les représentants des fabricants et des distributeurs de sources et d'équipements auxiliaires, ainsi que les utilisateurs de ces sources et équipements en médecine, dans l'industrie et la recherche.

Durant près de 5 jours, et après une séance d'ouverture particulièrement riche (allocutions des représentants de l'AIEA et du Gouvernement français, déclarations des représentants des organismes concernés, discours du Président de la conférence), des séances techniques et des tables rondes seront organisées sur des questions d'actualité et déboucheront sur des recommandations en vue d'actions futures.

La conférence s'achèvera par une séance de clôture au cours de laquelle les présidents des différentes séances présenteront leurs travaux, avant que le Président de la Conférence ne présente officiellement les conclusions de celle-ci.

La Communauté Urbaine de Bordeaux est sollicitée à parité avec le Conseil Régional d'Aquitaine à hauteur de 5.000 € pour participer à l'organisation de cette conférence internationale, dont le budget prévisionnel s'établit comme suit :

Dépenses		Ressources	
Prestations techniques CEB :	236.540 €	Subvention Gouvernement Français :	257.130 €
Frais AIEA :	30.000 €	Participation CEA :	21.000 €
Frais de personnel :	21.000 €	Inscriptions individuelles :	17.500 €
Honoraires :	17.940 €	Participation IRSN :	15.000 €
Frais de communication :	11.550 €	Conseil Régional d'Aquitaine :	5.000 €
Déplacements :	6.000 €	C.U.B. :	5.000 €
		Participation AIEA :	2.400 €
TOTAL :	323.030 €	TOTAL :	323.030 €

Si le Conseil Régional d'Aquitaine n'a pas encore fait connaître sa position sur cette demande, la Mairie de Bordeaux et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux ont quant à elles d'ores et déjà donné leur accord pour participer, pour la première, à la réception de bienvenue qui sera organisée dans les salons de l'Hôtel de Ville le 27 juin en fin d'après-midi et, pour la seconde, au traditionnel dîner de la conférence qui se déroulera le 29 juin dans les salons de la Place de la Bourse.

Au-delà de sa dimension internationale et de sa pertinence scientifique, la Conférence internationale sur la sûreté et la sécurité des sources radioactives qu'il nous est aujourd'hui proposé de soutenir s'inscrit parfaitement dans les critères de recevabilité que s'est fixés notre établissement public en matière de participation aux congrès et colloques scientifiques ; en outre, le choix de la métropole régionale pour accueillir une manifestation

de ce rang témoigne de sa notoriété en la matière ; c'est la raison pour laquelle, je vous propose, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **DECIDER** l'attribution d'une subvention d'un montant de 5.000 € au CEA-CESTA pour l'organisation de la Conférence internationale sur la sûreté et la sécurité des sources radioactives qui se déroulera au Palais des Congrès de Bordeaux du 27 juin au 1^{er} juillet prochain,
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention, ci-annexée, à intervenir en vue de régler les modalités de versement de la subvention communautaire.

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 65, article 65737, fonction 900 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le groupe des Verts s'abstient

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 27 mai 2005,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN
PRÉFECTURE LE
15 JUIN 2005

M. MICHEL MERCIER

